

Les familles **Clavenna**, **Sublet**, parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

# **Monsieur Didier CLAVENNA**

enlevé à leur tendre affection le 20 janvier 2009, dans sa 48e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.